

Editeur responsable : VOLONTARIAT P. B. 36 605 001 - Pondichéry - INDE

Périodique trimestriel publié à Pondichéry
Janvier - Février - Mars 2024 VOL. XLIV N° 1



Volontariat

AGRÉATION : P 204 142

ÉDITEUR RESPONSABLE BELGIQUE : Christian GRANDRY :
Rue de Histreux, 25 - 4140 SPRIMONT - BELGIQUE



site internet (fr.) : www.volontariat-inde.org
site internet (engl.) : www.volontariat-inde.com
e-mail Pondichéry : volont@volontariat.in
e-mail Shanti : ateliershanti@volontariat.in

www.facebook.com/volontariat

BY AIRMAIL / PAR AVION



Arnaud de Blic, son mari
Selva, Vassenthy, Régis et Delphine, ses enfants,
et leurs conjoint.e.s,
ses petits-enfants et leurs conjoint.e.s,
ses arrière petits-enfants,

ont été profondément touché.e.s par votre présence et ému.e.s
par vos témoignages d'amitié et d'affection lorsque

Madeleine de BLIC - HERMAN

s'est envolée pour ce « lieu de longues vacances », selon l'expression
si chère à l'Abbé Pierre.

Nous vous exprimons notre reconnaissance et notre gratitude sincère.

Que Madeleine demeure à jamais dans nos cœurs et qu'elle continue
de nous inspirer, à travers sa pensée et ses réalisations, le Volontariat
Inde et Emmaüs Toulouse !

Madeleine, fondatrice et animatrice du Volontariat depuis 1962, est partie depuis 3 mois déjà, nous vous l'annonçons dans notre dernier numéro qui lui était dédié.

Que nous a-t-elle laissé en héritage ? Son œuvre à laquelle elle a consacré tout son temps, toute son énergie, toute son intelligence et sa ténacité va-t-elle lui survivre ? Qui pourrait lui succéder ?

Ces questions sont légitimes à chaque fois qu'une personne qui a laissé une empreinte aussi indélébile sur sa création vient à disparaître, loi implacable et imparable pour chacune, chacun d'entre nous.

Son héritage peut se décrire à deux niveaux :

Volontariat est une organisation sexagénaire, bien implantée à Pondichéry, qui fonctionne de manière satisfaisante avec une équipe au travail et une association qui en a la responsabilité. Les activités se font dans des bâtiments nombreux, fonctionnels, sur des terrains qui appartiennent à l'organisation Volontariat.

Mais c'est surtout un héritage moral, l'Esprit avec lequel toutes les activités du Volontariat sont réalisées, celui de l'abbé Pierre, au « service des plus pauvres ». C'est cet Esprit que le Volontariat a toujours essayé d'appliquer dans le choix de ses priorités, notamment en faveur des enfants de milieu déshérité.

La 2^{ème} question concerne la survivance du Volontariat :

Il faut l'affirmer, Madeleine est et sera irremplaçable. Personne ne peut « reprendre le flambeau », de la même manière, avec la même énergie, la même abnégation. Cela est vrai de beaucoup d'associations, ce fut le cas à Emmaüs que je connais bien, il n'y a pas eu de deuxième abbé Pierre, comme il n'y aura pas de deuxième Madeleine !

Et pourtant le Mouvement Emmaüs continue d'être actif. Le Volontariat, nous l'avons vécu à l'Assemblée des comités, au mois de mai à Bruxelles, est bien décidé à avancer sur le chemin amorcé par sa fondatrice ! Un compte-rendu de ces réunions se trouve dans ce numéro.

Alors qui sont les héritiers ?

Ce n'est pas un de ses enfants, pas son mari, pas non plus une personne d'un comité, indien ou européen, qui est (pré)destiné(e) à lui succéder.

Non, ses héritiers sont l'ENSEMBLE des personnes qui ont cru en sa « mission », dans ou hors des comités de soutien, qui ont exprimé, à leur manière, leur volonté d'aller de l'avant avec un même but : marcher avec les plus pauvres : familles, enfants, personnes âgées, etc de cette région de Pondichéry, qui sont laissées « en rade » du développement éducatif et économique de l'Inde, pour qu'elles puissent aussi bénéficier des progrès socio-économiques de la population indienne et avoir une vie, ou une fin de vie, digne.

Le Volontariat se trouve aujourd'hui comme un groupe de musiciens sans sa cheffe d'orchestre, il doit continuer de jouer sans fausse note et à l'unisson.

Aussi, membres des comités, marraines et parrains, donatrices et donateurs, personnes sympathisantes, salarié(e)s du Volontariat, ma famille, moi-même, tout le monde est invité à poursuivre les actions initiées par Madeleine, chacune, chacun apportant sa pierre pour paver le chemin qui pourra conduire les plus pauvres vers un avenir plein d'espérance.

Merci pour eux,

Arnaud de Blic

P.S. : Madeleine m'avait confié la charge de ce journal, j'ai assumé celle-ci pendant un quart de siècle !

Je souhaitais transmettre cette responsabilité, ainsi fut fait, à Bruxelles, lors de l'Assemblée des comités.

C'est désormais le rôle que va jouer Jean-Louis Hengchen, du comité de Belgique, avec l'aide d'un groupe de personnes, une au moins par comité de soutien. C'est lui qui était déjà à la manœuvre avec le journal précédent, consacré à Madeleine, et qui est une réussite.

De tout cœur, à lui et son équipe, je souhaite longue route avec ce journal qui, je l'espère, vous a apporté les nouvelles du Volontariat pendant toutes ces années!

ASSEMBLÉE des COMITÉS INDE – EUROPE



Initialement prévue en 2020, l'Assemblée des comités Inde-Europe du Volontariat avait été annulée en raison de la pandémie COVID.

Finalement, c'est sous le soleil radieux bruxellois que les membres des comités indien, français et belge se sont réunis les 10, 11 et 12 mai pour un séminaire dont l'importance n'échappait à personne.

Le plaisir des retrouvailles mais surtout le besoin de faire face ensemble au départ de Madeleine ont permis aux 46 participants et participantes de vivre d'intenses moments de communion.

De l'aveu de chacun et chacune, jamais une assemblée des comités n'avait suscité tant de bienveillance, d'écoute et de partage constructif.

En attribuer le mérite à Madeleine est un pas que personne n'a hésité à franchir.

Établie à un jet de pierre du Parc de Woluwe dans les confortables infrastructures d'un couvent franciscain, l'assemblée a été jalonnée de plusieurs temps forts, animés par Dominique Marlière (présidente du comité belge et par Juan Herrera (vice-président du même comité) :

- L'hommage rendu à Madeleine par Arnaud, son mari et par Vassenthi et Selva, leurs enfants d'origine indienne, ponctué par un émouvant chant tamoul interprété par Anbarasi, épouse de Sendil.

- La présentation des différents comités (rejoints en visuel par le comité de l'Île de La Réunion)
- La présentation du Volontariat par leurs responsables : M. Michael (représentant l'Executive Committee du Volontariat Inde), M. Sendil (Directeur Volontariat), Mme Shanthi (Directrice du secteur éducation et du personnel) et M. Ganesan (directeur de l'Atelier Shanti).
- Les travaux en ateliers (les parrainages, l'éducation, la ferme de Tuttippakkam, l'atelier Shanti et les finances).
- L'eucharistie en hommage à Madeleine célébrée par Pierre Hannosset, chanoine et administrateur d'AVI.
- Le dîner indien et la soirée récréative organisés à l'Espace Saint-Julien à Auderghem.
- La mise en commun des conclusions des ateliers et la synthèse des perspectives futures.
- La visite guidée de Bruxelles.

Au moment du départ, chacun et chacune se promettaient de poursuivre le chemin tracé par Madeleine et Arnaud à l'écoute des besoins des plus fragiles de Pondichéry, fidèles à la devise de l'abbé Pierre :

« **Sers avant toi qui souffre plus que toi.** »

J.Louis Hengchen



Les participant(e)s à l'Assemblée des comités Inde - Europe



Résultats de nos enfants aux examens publics de 10^e et 12^e standard.

Pour la plupart des élèves indiens, les vacances scolaires sont attendues avec impatience. Les élèves de 10^e et 12^e standard, quant à eux, les voient arriver avec une certaine appréhension car cette période correspond également à celle des publications des résultats des examens publics auxquels ils ont participé. Ces examens, communs à tous les élèves du Tamil Nadu, sont certificatifs, ce qui signifie que la suite du parcours scolaire des élèves dépendra de leur réussite ou de leur échec.

En cette année académique 2023-2024, 134 élèves parrainés par le Volontariat étaient concernés par l'un ou l'autre de ces examens. Leurs performances sont rassemblées dans le tableau ci-dessous. Elles reflètent l'engagement du Volontariat envers leur réussite scolaire.

En dépit de conditions de vie peu propices à l'étude, la plupart des élèves ont fait preuve d'assiduité et de persévérance qu'il nous plaît de signaler.

Nous restons fidèles à notre mission de soutenir et de responsabiliser ces étudiants vers un avenir meilleur.

Sendil et l'équipe des travailleurs sociaux

	Candidat(e)s	Réussites	% de réussite	
10 ^e standard	Tamil Nadu	894.264	818.743	91,6
	Pondichéry et Karaikal	14.952	13.328	89,5
	Volontariat	79	52	65,8
12 ^e standard	Tamil Nadu	760.606	719.196	94,6
	Pondichéry et Karaikal	14.012	12.948	92,4
	Volontariat	55	50	91,0

Les résultats se calculent sur 500 points en 10^e std. tandis que le maximum en 12^e std. est de 600 points !

485/500 !

C'est le score obtenu par la fille d'une ouvrière de la ferme de Tutti-pakkam, en 10^e std.

Le meilleur score obtenu par une élève de 12^e std. parrainée par le Volontariat est 518/600.

Que ce soit au niveau national, régional ou local, le taux de réussite des filles est de l'ordre de 5 % supérieur à celui des garçons.



L'heure de la rentrée à Pondichéry !



Au mois de mai, les rues de Pondichéry sont moins encombrées, le trafic y est moins dense, en particulier durant les heures de pointe. Seules les vacances scolaires (et peut-être la retransmission d'un match de cricket !) possèdent le pouvoir de soulager un tant soit peu les villes indiennes de leurs embouteillages tonitruants et saturés de dioxyde d'azote. Les attroupements d'écoliers et d'étudiants devant les fast-foods et les boutiques en quête de collations et chocolats préférés ont disparu du paysage familier d'une ville qui aspire tant à ces brèves périodes d'accalmie.

J'espère que le trafic restera dense le temps que j'achève mon devoir.



La rentrée des classes (fixée habituellement début juin) siffle simultanément la fin de la récréation et le retour du capharnaüm. Du jour au lendemain, des milliers d'enfants véhiculés par leurs parents viennent engorger les rues. Celles-ci, inextensibles et inadaptées à la circulation automobile, peinent à absorber le flot de véhicules – il y a de plus en plus de voitures et donc de plus en plus de conducteurs novices – et créent des embouteillages devant chaque établissement scolaire et à chaque carrefour équipé de feux.

La flopée de fonctionnaires du département de l'enseignement scolaire de retour au travail vient lui aussi grossir le nombre des envahisseurs.

Il est vrai qu'une rentrée scolaire, ça se prépare !

Avant la réouverture des écoles, le département de l'Office des routes et des transports a procédé à un contrôle approfondi de toutes les camionnettes et de tous les bus scolaires, afin de déterminer s'ils sont aptes à circuler sur les routes et à assurer la sécurité des écoliers.

Durant les vacances, les directions d'école et les équipes enseignantes ont affûté les programmes de la nouvelle année scolaire.

Les locaux de l'école ont été nettoyés et préparés pour accueillir tous les enfants qu'ils soient studieux ou dissipés, disciplinés ou indisciplinés, volontaires ou frondeurs.

Bref, tout était prêt pour la réouverture des écoles, ouverture reportée cette année au 12 juin en raison des fortes chaleurs qu'a connues Pondichéry.

L'agitation est aussi palpable du côté des écoliers et des étudiants. Pour ceux et celles qui fréquentent les écoles privées, l'achat de nouveaux articles scolaires, la protection des livres et cahiers de papier marron, la découverte du nouvel uniforme les maintiendront en effervescence. Pour les élèves des écoles publiques (pour la plupart défavorisés), la situation est tout à fait différente : les uniformes, les livres et les cahiers sont distribués après la réouverture des établissements scolaires et le rêve d'un uniforme neuf ou de matériel de premier choix est rarement réalisé.

Le passage du mode vacances au mode école exigera aussi des adaptations au niveau des parents. Les contraintes horaires obligeront les parents à plus de rigueur pour le réveil et la préparation de leurs enfants. Au début, ils devront faire preuve de beaucoup de patience en gardant à l'esprit que les habitudes, surtout les mauvaises, ont la vie dure.

Et si le départ ou le retour en milieu scolaire génère de trop fortes émotions ou une déstabilisation grave chez l'enfant, parents et enseignants pourront compter sur les services compétents des équipes pédagogiques et sociales des établissements scolaires pour les aider à clarifier la situation.

Pas de chance !
On ne m'a pas oublié ...!

Looking for my name
on the new class list!



Sendil Coumarane



Les tout-petits ont aussi leur rentrée !

On en parle plus rarement, mais les plus petits ont aussi leur rentrée. Et le bouleversement que cela représente peut s'avérer fort traumatisant pour les jeunes enfants.

Ceux-ci, malgré toute l'attention que portent les institutrices et les auxiliaires d'éducation à leur bien-être, n'ont d'autre moyen de manifester leur désarroi que par des pleurs tonitruants.

Heureusement, les larmes s'effacent la plupart du temps sous les gestes et paroles réconfortants des institutrices mais il arrive que pour certains des bambins le temps d'adaptation s'étende sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

Quant aux enfants des classes maternelles (LKG et UKG), ils connaîtront sans doute un petit temps d'adaptation au rythme scolaire mais ils ont l'avantage de rester en dans un environnement familial.

Une rentrée scolaire, c'est aussi beaucoup de boulot pour les travailleurs sociaux.

En effet, ce sont eux qui doivent étudier les demandes et effectuer les enquêtes sociales sur base desquelles une place dans nos crèches ou dans nos classes maternelles sera attribuée ou non.

Bien évidemment, les critères d'attribution sont toujours en faveur des familles les plus démunies.

Les enfants bénéficient d'un repas équilibré préparé sur place. Au menu aujourd'hui : keeraai saatham (riz au épinards).

Frais, bien entendu !



▲ Réception des demandes d'inscription par l'institutrice

◀ traitement du dossier par un travailleur social.

Tâche difficile car, cette année, les demandes ont été encore une fois fort nombreuses et la capacité d'accueil est limitée pour pouvoir assurer une qualité d'éducation et de travail.

Mme Shanthi, directrice de l'Éducation du Volontariat, nous fait part de la situation au 1 juillet :

ACADEMIC YEAR 2024 - 2025			
SECTIONS	BOYS	GIRLS	TOTAL
Shakti Vihar Creche	24	26	50
Sandesh Illam Creche	16	12	28
Kilingikuppam Creche	11	14	25
TOTAL CRECHE	51	52	103
L.K.G.	30	19	49
U.K.G.	19	19	38
GRAND TOTAL	90	38	190





Partenariat avec le lycée Saint-Louis de Gonzague de Perpignan

Depuis de nombreuses années, Marie-Hélène Pouytes, professeur à la retraite du Lycée Saint Louis de Gonzague à Perpignan fait le lien entre le Volontariat et son établissement scolaire. Elle a créé un partenariat et organise, avec le comité de Toulouse, la semaine avant la fête des mères, une vente au profit de l'Atelier Shanti.

Le 23 mai dernier, nous avons donc installé un stand de vente dans la cour du lycée. L'accueil a été très chaleureux et l'investissement aussi bien des élèves que des professeurs nous a beaucoup touchés. Nous avons ressenti l'intérêt de chacun pour notre association par le nombre important de questions posées au sujet de l'Inde en général, et sur le fonctionnement du Volontariat, de l'Atelier Shanti, de la fabrication des tissus et des objets présentés en particulier.



L'action de Marie-Hélène ne se limite pas uniquement à l'organisation d'une journée au lycée :

- Pour protéger les iPad fournis aux élèves par l'établissement, elle fait fabriquer des trousse par l'Atelier Shanti.
- Chaque année, elle a motivé les élèves de la classe Défense (niveau 3^e). Grâce à une vente de gâteaux qu'ils ont organisée, ces jeunes ont récolté la somme de 540 € au profit du Volontariat.
- Lors de son voyage à Pondichéry, elle a consacré cette somme à un projet éducatif. Accompagnée par les institutrices des classes maternelles et de la crèche, elle a acheté les fournitures scolaires nécessaires. Ce fut un moment intense, joyeux et, plein d'espérance pour ces élèves qui sont le futur de l'Inde.
- L'année suivante, grâce à une nouvelle vente de gâteaux, elle a acheté un téléviseur pour les enfants de Sourya.

Nous sommes heureux de poursuivre cette belle aventure avec cet établissement, qui fait rêver autant les parents que les enseignants et sommes impatients de les retrouver l'année prochaine ...

Claudine Lacombe et Jean-Jacques Morisset

« On n'est jamais plus heureux que dans le bonheur que l'on donne.
Donnez c'est recevoir. » (Abbé Pierre)



Après avoir assumé la responsabilité de ce journal durant près de 25 ans, Arnaud a décidé de transmettre le relais à une équipe de rédaction nouvellement créée.

Que son travail soit ici remercié. Ses articles pertinents ont apporté à son lectorat une meilleure compréhension des activités du Volontariat ainsi que des rouages de la société indienne.

Ce souci d'informer amis et amies de notre association via la publication d'un périodique remonte à l'année 1978.

En effet, au mois de juin, paraissait le premier numéro de "VANI", un petit fascicule de 4 pages A4 rédigé par Madeleine. Le choix du titre n'est pas innocent puisque le terme tamoul signifie "la VOIX".

Au dos du fascicule, V. Mounisamy, un garçon parrainé, adressait à son parrain une lettre de repentir pour avoir fugué de sa pension.

Cette colonne accueillera désormais d'autres petits moments de nostalgie.

J.-Louis Hengchen



FRANCE : Merci de libeller tout courrier à : **Aide au Volontariat en Inde** suivi des coordonnées du destinataire.

COMITES	Responsables	Adresses	Infos
Le Vésinet	Président : Tribout Christian Expo/Ventes : Parrainages : Burgan Christiane	- 3, av. des Pages - 78110 Le Vésinet @ volontariat.inde.vesinet@gmail.com - 19 bis, rue de Verdun - 78110 Le Vésinet] 06 33 83 77 13] 06 33 83 77 13 <i>sur RDV</i>] 06 80 10 06 96
Toulouse	Président : Gimenez J.- Louis Parrainages : Chaléon Josiane Expo/Ventes :	- B.P. 11236, 31012 Toulouse cedex 6 @ volontariat.toulouse@gmail.com @ parrainages.toulouse@gmail.com - 9, rue Sesquières - 31000 Toulouse] 06 12 34 86 48 CCP : 0 159 649 Y 037 Toulouse] 06 70 76 85 28 <i>Les samedis de 15h à 18h ou sur RDV au 06 25 72 43 85 Métro ligne A Esquirol/ligne B Carmes</i>
Lyon	Président : Giroud Jean Ventes : Aussedat Roselyne Alimeni Martine	- Maison des Associations, - 2, rue de la Cordière - 69800 Saint-Priest @ ly.volontariat@gmail.com] 06 61 74 84 03] 04 78 20 38 02] 06 61 43 05 11
Paris	Présidente : Colléoni Elisabeth	Siège social : 41-43, rue de Cronstadt - 75015 Paris @ volontariat.inde.paris@gmail.com	Site Internet : www.volontariatinde-paris.org
Marseille	Présidente : Delhumeau M.- Charlotte Trésorier : Guedon Olivier	- Maison des Associations : Place E. Gras - 13600 La Ciotat @ volontariatindepaca@gmail.com] 06 80 14 06 13] 06 80 75 57 71
La Réunion	Présidente : Floricourt Yasmine	- 2, impasse des Corossols - Appt. 1122 97427 Etang Salé - les Hauts @ volontariat.comitereunion@gmail.com] 06 93 06 43 23

BELGIQUE :

Aide au Volontariat en Inde asbl

Siège social : 25, rue de Histreux - 4140 Sprimont

Présidente : - Mme Marlière : 55, rue du Mont-Blanc - 1060 Bruxelles] 0472 219 498 @ dujardindominique3@gmail.com

DONS :

Contact : - M. Grandry : 25, rue de Histreux - 4140 Sprimont] 0495 808 745 @ grandryc@hotmail.com

• Compte **Dons** : **BE88 0000 1968 5441** de l'Aide au Volontariat en Inde asbl (Code BIC: BPOTBEB1)

PARRAINAGES:

Contacts : - M. Bidoul : 15, av. Lambermont - 1342 Limelette] 0479 400 182 @ jean.bidoul@gmail.com
- Mme Dubois : 13, av. du Kouter - 1160 Bruxelles] 0472 663 602 @ patricia.dubois.h@gmail.com
- Mme Neuzy : 2, Martinmont - 4877 Olne] 0474 771 111 @ anne.neuzy@gmail.com

• Compte **Parrainages** : **BE04 0010 5337 4631** de l'Aide au Volontariat en Inde asbl (Code BIC: GEBABEBB)

AIDE à la FORMATION PROFESSIONNELLE : Versements aux comptes et adresses des parrainages

ATELIER SHANTI :

Contacts : - Mme Luthers : 25B, Quai Mativa - 4020 Liège] 04/342 07 13 > coussins de yoga/méditation
- Mme Loiseau : 26, rue des Heids - 4630 Soumagne] 0493 491 265 > tissus au mètre
- Mme Piron : 1A, Haie Dresse - 4800 Thimister-Clermont] 049 4940 993 > articles confectionnés

Rendez-vous sur notre site **www.avi-shanti.be** pour davantage de renseignements sur nos activités et sur nos articles.
Les versements d'au moins 40 €/an (en totalité) bénéficient d'une exonération fiscale.

**LE JOURNAL DU VOLONTARIAT EST EGALEMENT ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET
FAITES-LE CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS**